

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIN : FR0010332866

Ce FCP est géré par Generali Investments Luxembourg S.A.
La gestion financière est déléguée à Expert et Finance Investment Managers

L'objectif du fonds, de classification "Diversifié" est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à 6%, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une diversification des investissements entre les marchés de taux, obligataires et/ou monétaires et les marchés actions dans diverses zones géographiques dans le respect des bornes d'expositions prédéterminées.

Indicateur de référence : Aucun.

La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire en s'appuyant sur 2 piliers essentiels: la sélection d'OPCVM/FIA et l'allocation d'actifs. L'actif du fonds est investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC. La gestion du fonds est fondée sur un processus de sélection propre à la société de gestion qui résulte d'un suivi et d'une analyse de différents indicateurs macro-économiques (croissance économique, politique monétaire, inflation...), ainsi que d'une analyse des marchés financiers (performances récentes, valorisations, prime de risque...), à travers l'investissement dans des fonds de classes d'actifs "classiques" (actions, produits de taux et produits diversifiés). L'exposition globale du portefeuille (taux et actions) incluant les produits dérivés est de 100% maximum de l'actif net.

Le fonds investit notamment jusqu'à 100% dans des OPCVM de droit français ou étranger conformes à la Directive 2009/65/ CE, et jusqu'à 30% dans des OPC, des FIA et/ou fonds d'investissement de droit français ou étranger répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier. Le choix des actifs en portefeuille fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion.

Marché Actions: l'exposition maximum est de 100% de l'actif, toutes capitalisations, sans prépondérance de zone géographique ou de secteur d'activité.

Marché Produits de taux : la fourchette de sensibilité du portefeuille est comprise entre -4 et +8. La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché ; l'exposition à des titres dits spéculatifs (notation inférieure à BBB- dans l'échelle de notation Standard & Poors ou à Baa3 dans celle de Moody's) est limitée à 50% de l'actif.

Le fonds pourra être exposé jusqu'à 100% au risque de change.

L'exposition aux marchés émergents est limitée à 35% de l'actif net.

Selon les opportunités de marché, et afin de dynamiser sa performance, le fonds peut investir et/ou être exposé simultanément ou non en titres hors zones Union Européenne et OCDE.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (simples), négociés sur les marchés à terme organisés européens et internationaux, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré pour couvrir uniquement le portefeuille aux risques des actifs en portefeuille. Il pourra s'agir de futures, forwards, options, swaps de devises, swaps sur indices, change à terme. Le fonds pourra intervenir sur les marchés à terme d'actions, de taux, d'indices, et de devises. La couverture des risques n'est pas systématique.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Modalités de rachat: Quotidien. Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de BNP Paribas Securities Services à 14h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Affectation des résultats : Capitalisation.

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète l'exposition aux différentes stratégies mises en oeuvre (actions, taux, fonds de gestion alternative). Il intègre également le risque lié à la gestion discrétionnaire ainsi que le risque de change qui découle des investissements dans des devises autres que l'Euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur:

Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité: il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.

Risque de contrepartie: il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie provient du fait que certaines contreparties pourraient ne pas honorer leurs engagements au titre de ces instruments. Si tel est le cas la valeur liquidative pourra baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,59 % (*)

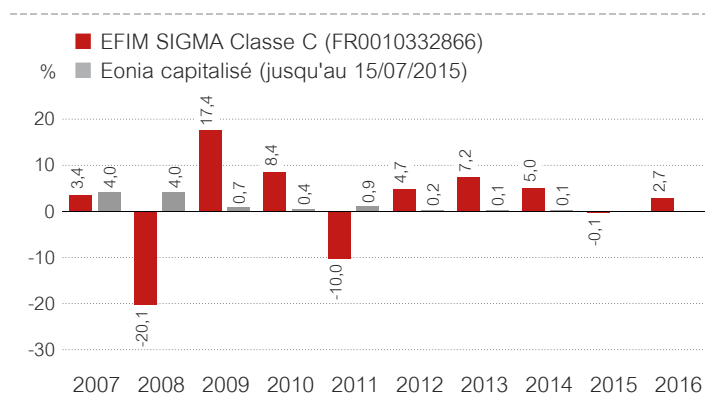
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Lorsque la performance du fonds est supérieure à 6%, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la performance du fonds supérieure à 6%. Ces frais de gestion variables sont plafonnés à 2,50% TTC de l'actif net. 0,00% (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 et 10 du prospectus de ce FCP.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



AVERTISSEMENT: Les circonstances dans lesquelles les performances ont été réalisées jusqu'au 15/07/2015 ne sont plus d'actualité suite au changement à cette date de classification, de stratégie d'investissement et d'indicateur de référence.

De même, depuis le 15/07/2015, le fonds bénéficie d'un conseiller en allocation : Active Asset Allocation ic (AAAic).

FCP créé le 13 juillet 2006.

Performances calculées en Euros.

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects, et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services.

Prospectus et documents d'information : Disponibles auprès de GENERALI INVESTMENTS Luxembourg S.A.

Generali Investments Luxembourg S.A.
4, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg - G. D. Luxembourg

Société de gestion de portefeuilles agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Autres catégories de parts : Néant.

Valeur liquidative : Locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être sujets à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Les détails à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, comprenant, entre autres, une description du calcul des rémunérations et des bénéfices ainsi que l'identité des personnes

responsables de l'attribution des rémunérations et des bénéfices, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet www.generali-investments-luxembourg.com et un exemplaire papier de ladite politique de rémunération est également disponible sans frais pour les investisseurs qui en font la demande auprès du siège social de la Société de gestion.

La responsabilité de GENERALI INVESTMENTS Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

GENERALI INVESTMENTS Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2017.